



Comment reprendre votre adressage ?

L'éditeur en ligne « Mes Adresses » est à nouveau disponible. Si les adresses publiées via les Bases Adresses Locales ont bien été récupérées et sauvegardées dans la Base Adresse Nationale, il conviendra pour les mettre à jour de

recréer une Base Adresse Locale. Les compléments d'adresse et les tracés d'assistance à la numérotation métrique, ainsi que les adresses des Bases Adresses Locales non publiées font partie des données non recouvrables.

Vous aviez déjà publié votre Base Adresse Locale

Recréez et publiez une nouvelle Base Adresse Locale à partir de la Base Adresse Nationale

Votre adressage était en cours et votre Base Adresse Locale en mode brouillon ou prête à publier

Créez, mettez à jour une nouvelle Base Adresse Locale

Publiez votre Base Adresse Locale

Base
Adresse
Nationale

Vous aviez déjà publié votre Base Adresse Locale

Vos adresses sont bien conservées dans la Base Adresse Nationale mais votre Base Adresse Locale a disparu de l'éditeur. Vous êtes encouragé à republier votre Base Adresse Locale en ouvrant Mes Adresses et en créant une Base Adresse Locale depuis la Base Adresse Nationale. Vous récupérez ainsi toutes vos adresses « numéro et nom de voie » et pouvez continuer à les mettre à jour, préciser notamment les compléments de voies qui n'ont pu être conservés. Certaines informations font toutefois partie des données non-recouvrables :

- les compléments de voie utilisés pour préciser les hameaux, lieux-dits.
- les tracés qui ont permis la numérotation métrique.

Si votre Base Adresse Locale utilise les compléments de voie, il est d'autant plus important de la créer à nouveau rapidement afin de saisir l'information.

En outre, le lien de référencement de votre Base Adresse Locale a été réinitialisé dans cette liste :

<https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales/jeux-de-donnees>

Vous n'aviez pas encore publié votre Base Adresse Locale

Vos adresses n'ont hélas pu être conservées. Il est donc nécessaire de recréer une Base Adresse Locale.

Si toutefois vous disposez d'un fichier au format .csv de votre Base Adresse Locale, vous pouvez en reprendre l'édition. Il suffit pour cela de créer une nouvelle Base Adresse Locale et de sélectionner « importer un fichier .csv » :

Nouvelle Base Adresse Locale
Sélectionnez une commune pour laquelle vous souhaitez créer ou modifier une Base Adresse Locale .

Créer Importer un fichier CSV

Nom de la Base Adresse Locale *
Nom

Votre adresse email *
nom@example.com

Fichier CSV

Notre équipe a fait le maximum pour récupérer toutes les données qui pouvaient l'être. Cet incident exceptionnel, indépendant de nos services est désormais pleinement résolu.

Nous restons à votre disposition afin de vous accompagner au mieux lors de votre adressage.